

Entente relative au code de déontologie du personnel

À titre d'employé de Morrison Hershfield, je suis résolu à préserver et à renforcer l'honneur et la dignité du Programme de certification d'assurance de la qualité et je reconnais devoir :

- Adhérer aux normes les plus élevées en matière de conduite éthique;
- Demeurer impartial au cours d'une évaluation pratique et ne pas accompagner ou diriger les candidats;
- Effectuer les évaluations d'une façon qui illustre le plus haut niveau de comportement professionnel, d'honnêteté et d'intégrité;
- M'engager à respecter les règles définies par l'organisme de certification, notamment celles relatives à la confidentialité, l'impartialité et les conflits d'intérêts.
- Réaliser avec diligence et honnêteté les objectifs du processus de certification;
- Appliquer toutes les règles touchant les procédures d'évaluation;

Préserver la confidentialité de tous les renseignements obtenus ou créés au cours des activités de certification de l'organisme, notamment les documents personnels des candidats ainsi que leurs résultats d'évaluation, à l'exception de ce qui est requis par la loi ou autorisé par le candidat, le demandeur ou la personne certifiée.

- Remplir une déclaration de conflit d'intérêts si une telle situation est constatée.

Je reconnais avoir :

- Lu le document CBI-D-12 (Examen de surveillance des politiques et procédures) et compris le mandat décrivant mes tâches et responsabilités
- Lu les politiques et procédures de l'organisme de certification MH et j'accepte de me conformer aux exigences énoncées dans les documents.

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature : _____

Date : _____

Révisé par : Dave Andre	CBI-D-10 Entente relative au code de déontologie du personnel	Copies papier non contrôlées
Approuvé par : Reza Haftchenari	Date de la version : 10 décembre 2015	Page 1 de 1